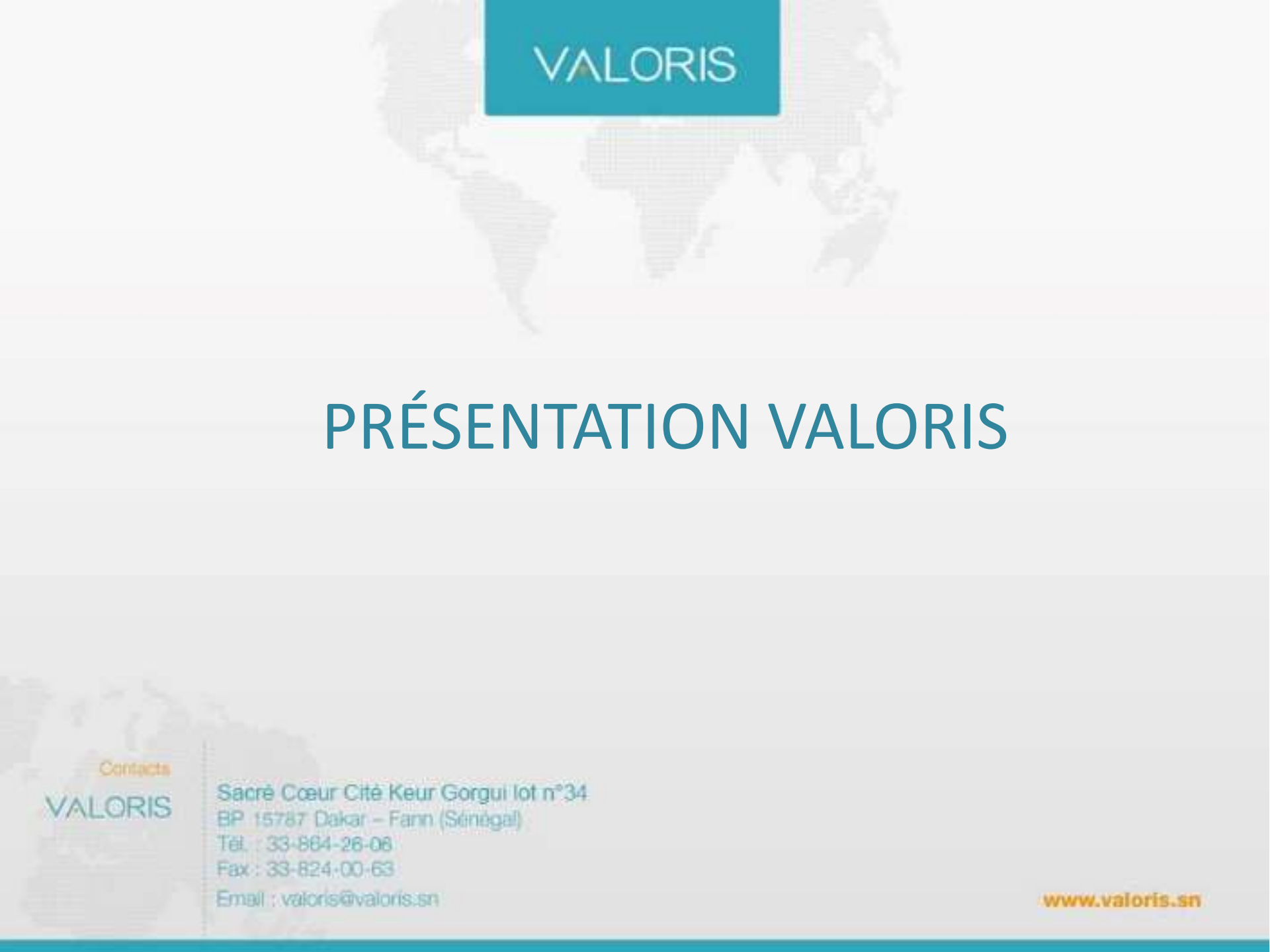




VALORIS

PRÉSENTATION VALORIS

Contacts

VALORIS

Sacré Cœur Cité Keur Gorgui lot n°34

BP 15787 Dakar – Fann (Sénégal)

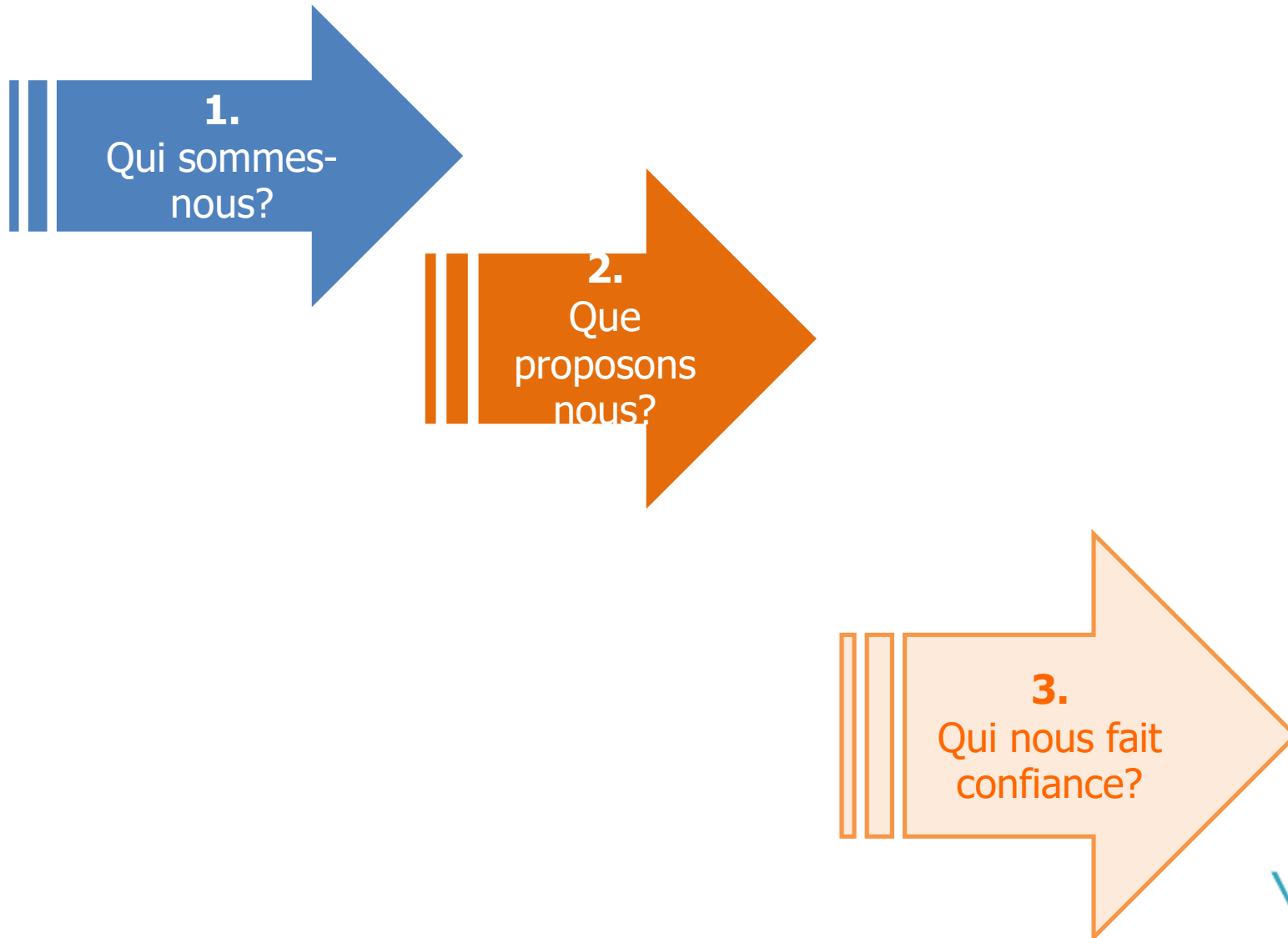
Tel : 33-884-26-08

Fax : 33-824-00-63

Email : valoris@valoris.sn

www.valoris.sn

SOMMAIRE





QUI SOMMES – NOUS?

Qui sommes – nous?

- ▶ **VALORIS**, acteur du marché du travail temporaire depuis **2010**, est né de la volonté d'apporter aux côtés des autres structures du groupe **des solutions RH aux problématiques** qui se posent aux responsables RH et aux dirigeants d'entreprises.
- ▶ En effet, **VALORIS** est une filiale du groupe **PROFIL**, acteur majeur du recrutement, de la formation et du conseil en RH depuis 1994.
- ▶ En étant partenaire de **VALORIS**, vous bénéficierez tout naturellement de la **synergie des compétences** des différentes entités du groupe.

Qui sommes – nous?

- ▶ L'activité d'intérim de VALORIS comporte :
 - ▶ De la reprise de personnel;
 - ▶ Du recrutement;
 - ▶ De la formation en savoir être, QHSE, accueil notamment;
 - ▶ De la gestion administrative;
 - ▶ La paie.

L'équipe Clé



Pape Madické DIOP
Administrateur



Magatte DIOP
ESC Rouen
Directeur Général



Abdou FAYE
DESS en Management
des RH - ISM
Directeur du Recrutement



Oumou SAMBA
Maitrise en Gestion des
Entreprises FASEG - UCAD
Responsable Portefeuille



Jessika LAWSON
Master en Gestion des
RH ESP - UCAD
Assistante Responsable RH

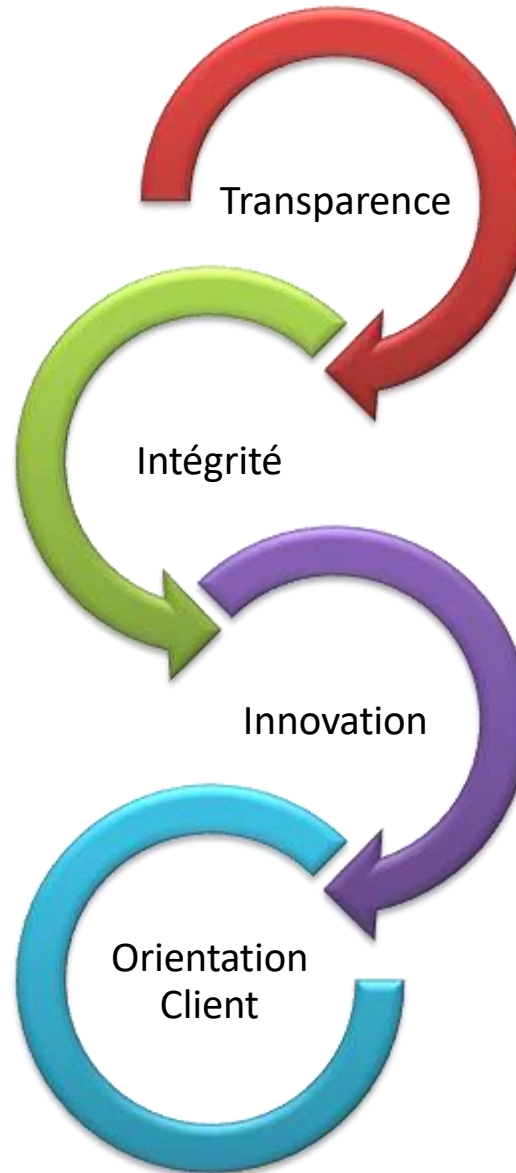
Nos engagements

- ▶ Un strict **respect de la réglementation du travail temporaire** (déclarations, cotisations, impôts, santé et protection du travailleur...) ;
- ▶ Une réelle **transparence** sur l'ensemble du processus ainsi que sur les coûts engagés ;
- ▶ Considérer les informations communiquées par nos clients comme strictement **confidentielles** ;
- ▶ Vérifier **les références des intérimaires** retenus (état civil, diplômes, expérience, liberté de s'engager, moralité, etc.) ;
- ▶ Ne **jamais percevoir d'honoraires** de la part des intérimaires

Nos Valeurs

Nous sommes authentiques. Notre conduite est guidée par un code d'éthique et de déontologie partagé avec toute l'équipe. Nous agissons avec honneur et véracité.

Le client est roi. Tous nos efforts tendant vers la satisfaction du client. Nous recherchons continuellement des solutions pour mieux appréhender et répondre aux besoins et attentes de nos clients.



Nous veillons particulièrement à donner à nos clients une visibilité claire sur nos actions et nos coûts et plus globalement nos activités

Nous spécialisons les équipes par pôle d'activité de manière à pouvoir bien nous approprier les enjeux et problématiques de nos clients et anticiper leurs besoins. Nous intervenons dans une démarche d'innovation continue.



**QU'OFFRONS-NOUS A NOS
CLIENTS?**

Nos secteurs d'interventions

- ▶ Des professionnels dans 6 pôles d'activités
- ▶ ... partout au Sénégal



Tertiaire

Télécoms
Banques
Assurances
Professions libérales...



BTP

Promoteurs immobiliers
Entreprises de BTP
Cabinets d'architecture...



Santé

Hôpitaux
Centres de santé
Cliniques
Pharmacies etc...



Industrie

Agroalimentaire
Chimique
Minière
Energie...



Hotellerie et tourisme

Restaurants
Hôtels
Agences de voyage
Loisirs...



ONG, Organismes
internationaux et
Représentations
diplomatiques...

Notre catalogue de services

4 PILIERS

Intérim

Mise à disposition
Recrutement
Formation
Personnel fixe ou
journalier

Externali sation GRH*

Services de GRH
allant du
recrutement à la
sortie de contrat
en passant par la
formation, la
gestion
administrative

Out sourcing

Force de vente,
personnel de
front office ou
équipe de
promotion
Reporting
Coaching
Mesure de KPI

Personnel de maison

Contrat
Couverture
médicale
Formation savoir
être – hygiène &
sécurité -
techniques de base

* Ou GRH partagée

Offre Entreprises

PILIER I

Intérim

- Mise à disposition
- Recrutement
- Formation
- Personnel fixe ou journalier

- ✓ Nous recrutons;
- ✓ Nous mettons à disposition;
- ✓ Nous assurons la gestion administrative;
- ✓ Nous formons;
- ✓ Du personnel d'appoint, de remplacement, de renforcement d'effectif ou extra;
- ✓ Du personnel fixe ou journalier.



Offre Entreprises

PILIER II

Externali sation de la gestion adminis- trative du personnel

- ✓ La formalisation (rédaction et enregistrement) des contrats de travail: formalités d'enregistrement à l'Inspection du Travail, déclarations à la Caisse de Sécurité Sociale et à l'IPRES ;
- ✓ Le traitement mensuel des salaires, les déclarations et versements des retenues à la source ;
- ✓ L'administration du personnel : application / veille au respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles dans la gestion courante du personnel.



.



Offre Entreprises

PILIER III

Out sourcing

- Force de vente, personnel de front office ou équipe de promotion
- Reporting
- Coaching
- Mesure de KPI

- ✓ Nous recrutons;
- ✓ Nous mettons en place une organisation;
- ✓ Nous assurons toute la gestion ;
- ✓ Nous évaluons et assurons le reporting;
- ✓ Nous formons;
- ✓ Nous sommes comptables de la performance;
- ✓ Une équipe commerciale;
- ✓ Une équipe de front office;
- ✓ Du personnel de promotion (hôtesses, promoteurs...).

Offres Particulières



PILIER IV

Personnel de maison

- Contrat
- Couverture médicale
- Formation savoir être –
hygiène&sécurité
- Techniques de base

- ✓ Nous mettons à disposition;
- ✓ Nous assurons la gestion administrative;
- ✓ Nous prenons en charge la couverture médicale ;
- ✓ Nous remplaçons en cas de congés annuelles;
- ✓ Du personnel de maison (cuisinier, ménagère, gardien, nounou, gouvernante...)
- ✓ Du personnel en contrat direct (chauffeur, garde du corps.

Comment ça marche ?

1. VALORIS se charge du **recrutement** du personnel.



2. Après recrutement :

- ▶ Valoris s'engage par un **contrat de mise à disposition** auprès de vous ;
- ▶ L'employé signe un **contrat de mission** avec nous par lequel il devient **salarié de Valoris**;
- ▶ Le salarié travaille ainsi pour vous **EN TOUTE LEGALITE** tout en disposant de tous les **avantages** d'un salarié;
 - ✦ Toutes les **cotisations sociales** sont assurées (impôts, sécurité sociale et retraite)
 - ✦ Cotisation à l'IPM pour une **couverture médicale à 60% ou 80%**

*la couverture médicale peut être plus importante le cas échéant

Les types de contrats



1. **Le contrat de mission** : d'une durée de deux ans, le client peut y mettre fin à tout moment sans préavis sous réserve d'en informer **VALORIS** auparavant. Il exige le versement de toutes les cotisations sociales et fiscales (IPRES, CSS, CFCE) comme dans tout contrat de travail. L'agent bénéficie d'une couverture médicale obligatoire.
2. **Le contrat de journalier**: le recours à ce contrat se fait de manière ponctuelle (saisonnalité) en ne dépassant pas le cumul horaire hebdomadaire légal (39 heures). Les cotisations à la sécurité sociale et l'impôt sont obligatoires.
3. **Le contrat de prestataire** : n'implique aucune cotisation, il offre une grande souplesse et demeure assez précaire pour le travailleur. Seule une taxe (BRS) de 5% s'ajoute à la rémunération versée. Les cotisations sociales ne s'appliquent pas dans ce type de contrat commercial. Le principe est jour non travaillé non payé.

Le parcours client



- ⇒ Signature du contrat de MAD avec visa de l'Inspection du travail;
- ⇒ Signature du contrat de mission et visa de l'Inspection du travail;
- ⇒ Présentation du modus operandi (absence, sanction, paie, prêt & avance....);
- ⇒ Présentation de l'entreprise d'accueil;
- ⇒ Démarrage chez le client;
- ⇒ Exécution des missions;
- ⇒ Pointage quotidien;
- ⇒ Paie au plus tard le dernier jour ouvrable du mois;
- ⇒ Relance du mois avant le terme du contrat;
- ⇒ Mise en congés à la date anniversaire du contrat sauf avis contraire du client.

Le parcours client



La gestion du contentieux

1. Valoris étant en contrat avec l'agent. Il sera en charge de la gestion de tout contentieux qui pourrait découler de l'exécution du contrat.

Les sanctions

1. En cas de faute ou manquement de l'agent, Valoris en est informé et prend toutes les mesures requises en accord avec le client.

Les absences

1. Un suivi du pointage est fait chez le client.
2. Toute absence de la fiche de pointage non justifiée est considérée comme jour non travaillé.
3. Chaque agent en plus de ses congés annuels bénéficie de permission en cas de décès d'un ascendant, descendant au premier degré ou de son conjoint.
4. Toute autre absence doit faire l'objet d'une demande de permission approuvée par le client et visé par Valoris.

Procédures



La gestion du contentieux :

1. Valoris étant en contrat avec l'agent, sera en charge de la gestion de tout contentieux qui pourrait découler de l'exécution du contrat.

Les sanctions :

1. En cas de faute ou manquement de l'agent, **VALORIS** en est informé et prend toutes les mesures requises en accord avec le client.

Les absences :

1. Un suivi du pointage est fait chez le client;
2. Toute absence de la fiche de pointage non justifiée est considérée comme jour non travaillé;
3. Chaque agent en plus de ses congés annuels bénéficie de permission en cas de décès d'un ascendant, descendant au premier degré ou de son conjoint.
4. Toute autre absence doit faire l'objet d'une demande de permission approuvée par le client et visé par **VALORIS**.

Comment ça marche ?

- ▶ La facturation:
 - ▶ Vous prenez en charge tous les frais du personnel: Rémunérations et cotisations dont IPM (7.500 CFA)
 - ▶ Le salarié cotise également 7.500 F CFA pour l'IPM
 - ▶ Une Commission au pourcentage est appliquée sur le cout ,(Cf. Barème, diapositive 17)

EXEMPLE:

$$\begin{aligned} & \text{MONTANT DES GAINS BRUTS MENSUELS} \\ & (\text{SALAIRE CATÉGORIEL} + \text{SURSALAIRE} + \text{PRIME DE TRANSPORT} + \text{CONGÉS} + \text{IFC} + \text{AUTRES} \\ & \quad \text{PRIMES}) \\ & \quad + \\ & \text{MONTANT DES CHARGES PATRONALES} \\ & (\text{IPRES} + \text{CFCE} + \text{CSS} + \text{IPM}) \\ & \quad = \\ & \text{TOTAL DES PRESTATIONS} \\ & \quad + \\ & \text{FRAIS DE GESTION À 10\%} \\ & \quad = \\ & \text{MONTANT HORS TVA} \end{aligned}$$

La commission peut être déterminée sous forme de forfait ou de pourcentage en fonction du nombre de salariés confié.

Comment ça marche ?

- Le barème :

BAREME DES COMMISSIONS	
MONTANT FACTURE HT	TAUX COMMISSION
0 - 5 000 000	12%
5 000 001 - 10 000 000	10%
plus de 10 000 000	8%

*** La commission peut être déterminée sous forme de forfait ou de pourcentage en fonction du nombre de salariés confié.**



QUI NOUS FAIT CONFIANCE ?

Nos références



Nos références



Nous contacter

► Magatte DIOP : Directrice d'agence

☎ 76 568 10 10

✉ mdiop@valoris.sn

► Oumou SAMBA: Responsable Portefeuille

☎ 76 380 12 13

✉ osamba@valoris.sn

► Abdourahmane FALL : Responsable Ressources Humaines

☎ 76 380 12 13

✉ A.@valoris.sn

► Jessika LAWSON: Assistante Responsable Ressources Humaines

☎ 76 600 05 92

✉ jlawson@valoris.sn



VALORIS

Contacts

VALORIS

Sacré Cœur Cité Keur Gorgui lot n°34
BP 15787 Dakar – Fann (Sénégal)
Tél : 33-884-26-06
Fax : 33-824-00-63
Email : valoris@valoris.sn

www.valoris.sn